

canado-américaines dont je parlais tantôt, qu'un certain nombre d'éléments étaient nécessaires dont, en premier lieu, une aptitude commune à discuter franchement et fréquemment de toutes les affaires qui se présentent et à les traiter de telle sorte qu'elles n'aient pas le temps de se transformer en pierres d'achoppement insurmontables.

Si l'on étudie l'histoire des relations canado-américaines, on se rend compte immédiatement que la majorité des questions qui, à l'occasion, ont eu tendance à nous diviser ont justement surgi à cause d'une espèce de "négligence bien anodine" à leur endroit, négligence qui s'explique sans doute par le fait que nous sommes portés à penser que tout va de soi entre nous. C'est ainsi qu'ont éclaté au grand jour des problèmes qui auraient pu être réglés et éliminés promptement si nous avions su les détecter à temps. Maintenant, je pense qu'il est permis de dire que nous avons entre nos deux pays le climat voulu pour traiter ces problèmes particuliers de la manière que je vous ai exposée. Par ailleurs, il est important d'envisager les questions bilatérales dans leur propre contexte et de ne pas les lier les unes aux autres; si nous avons un problème dans un secteur particulier, il faut le régler dans son cadre propre et ne pas le laisser déborder sur l'ensemble de nos relations.

Quels sont les exemples qui pourraient illustrer cette nouvelle approche? D'abord, pour témoigner du caractère étroit de notre association et de notre aptitude à réagir promptement à l'égard de l'autre, rappelons la décision que nous avons prise il y a quelques mois d'accroître les approvisionnements de gaz et d'autres sources d'énergie destinés à votre pays, lors de la terrible vague de froid qui vous a frappés de façon si inattendue. Nous l'avons fait tout simplement parce que c'est là le geste d'un voisin envers son ami privé de chauffage. De même, nous avons beaucoup apprécié la manière dont les États-Unis ont pu venir à bout des problèmes que soulevait le projet de dérivation de Garrison (au Dakota du Nord), dérivation qui risquait de fortement polluer notre province du Manitoba. Encore une fois, on a senti de la part des États-Unis la volonté de prendre en considération les préoccupations canadiennes et de déterminer la taille et le rythme d'avancement de cet ouvrage d'une manière qui réponde, espérons-le, à nos exigences et qui soit, somme toute, à notre avantage mutuel.

Ce sont aussi des relations de ce genre qui nous permettent de corriger certaines rumeurs qui circulent aux États-Unis à propos du Canada; ce fut le cas il y a quelques années, par exemple, lorsque nous avons adopté notre Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Il était clair à l'époque qu'une bonne partie des États-Unis se méprenait sur nos intentions et avait l'impression que les investissements américains ou étrangers étaient mal accueillis au Canada. On m'a informé au dîner que votre organisme a justement tenu un colloque sur ce sujet et j'en suis fort heureux car, bien entendu, il n'y a rien de vrai (pas la moindre petite parcelle de vérité) dans l'assertion selon laquelle nous voudrions décourager l'investissement étranger. Au contraire, dans une société en expansion aussi rapide que la nôtre, les besoins de capitaux sont énormes, et il est évident que nous devons aller en chercher une bonne partie au-delà de nos frontières. Et quand je dis au-delà de nos frontières, est-il besoin de préciser que je pense d'abord et avant tout aux États-Unis?